

Les crédits

insister sur le fait que notre gouvernement a toujours défendu les agriculteurs, qu'il continuera à les défendre et que ces programmes faciliteront l'avenir.

M. Vanclief: Monsieur le Président, je ne conteste pas certains des propos tenus par mon collègue d'en face au sujet de l'argent investi dans l'agriculture. Mais il n'a pas traité l'objet de la motion d'aujourd'hui.

Il a parlé de ce qui s'est fait par le passé et de ce qu'il espère pouvoir faire dans l'avenir, mais les agriculteurs veulent savoir ce que vous allez faire maintenant.

Pour ce qui est des programmes et des mesures qui ont été appliqués pour la campagne agricole de 1989, ils ne seront pas appliqués de nouveau. Nous voulons une discussion constructive, nous parlons de ce qui se produira ou de ce qui pourrait se produire à partir de 1991. Mais il y a un vide. Il faut une transition, et nous demandons au gouvernement ce qu'il fera à ce sujet.

Nous entendons aujourd'hui le ministre des Finances dire que l'argent n'est pas disponible, que l'augmentation de 1,3 milliard de dollars du budget de l'agriculture, pour cette année, servira à la Commission canadienne du blé, pour la stabilisation du grain dans l'Ouest. Il nous dit que l'argent n'est pas disponible.

Le gouvernement nous promet d'établir des mesures transitoires; il le dit, mais il ne le dit que pour la forme. Il nous sert les discours habituels, mais il ne fait rien.

Ce que nous disons, c'est que nous voulons un engagement et l'établissement d'un programme. Nous voulons que le gouvernement présente un programme. Nous ne savons même pas où il prendra l'argent. Où est-il? Il est déjà alloué.

Le gouvernement va-t-il prélever de l'argent sur le Trésor, ou en raison de l'importance de la somme, va-t-il puiser dans le fonds de prévoyance? Étant donné ce qu'il prévoit de faire et l'importance de la somme en jeu, il n'a même pas assez d'argent pour commencer la réalisation du projet.

[Français]

Le président suppléant (M. DeBlois): Reprise du débat. La parole est à l'honorable ministre des Consommateurs et des Sociétés et ministre d'État (Agriculture).

L'hon. Pierre Blais (ministre des Consommateurs et des Sociétés et ministre d'État (Agriculture)): Monsieur le Président, je prends la parole aujourd'hui dans le but de préciser la portée de plusieurs entreprises qu'a menées le gouvernement fédéral pour améliorer la situation économique des agriculteurs canadiens et québécois. Beaucoup de choses ont été dites aujourd'hui, ont été entendues, mais il faut se rappeler également le chemin que nous avons parcouru au cours des six dernières années. Ce gouvernement a toujours eu à coeur le bien-être socio-économique du secteur agro-alimentaire et l'a démontré à maintes reprises. Le gouvernement fédéral n'a jamais reculé devant ses responsabilités en la matière, mais plutôt, il faut le reconnaître, il est intervenu comme il se devait de le faire. Le ministre actuel, mon collègue, a fait preuve de détermination et d'engagement lorsqu'il a initié—et je crois qu'il est bon de le rappeler—à l'automne 1989, le plus grand examen de politique agro-alimentaire nationale de toute l'histoire.

Sous cette impulsion, et à l'occasion d'une rencontre qui avait été tenue ici à Ottawa, et avec de grands principes directeurs qui sont—je le rappelle—l'autonomie du secteur agro-alimentaire, le respect des régions, la promotion d'un environnement durable, et la sensibilité au marché, auxquels avaient souscrit toutes les provinces, monsieur le Président.

Les nombreux intervenants du secteur se sont mis au travail. Les nombreuses personnes, à ce jour, ont travaillé sur une douzaine de comités différents. Ils étaient confiants qu'ils apporteraient des solutions pratiques allant dans l'intérêt général et qu'ils contribueraient à sécuriser le milieu agricole. C'est ce qu'ils ont fait. Ils ont rédigé des rapports très pertinents. Le travail n'est pas encore terminé, j'en conviens, et ces rapports font, dans la très grande majorité des cas, l'unanimité des participants qu'ils soient du secteur gouvernemental, qu'ils soient du secteur de la transformation, du secteur académique, de tous les secteurs, monsieur le Président.

Le premier, celui de la sécurité du revenu, un des groupes de travail avait été formé pour examiner toute cette question, particulièrement dans le secteur des cé-